



L'actualité de la Fédération Départementale
des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
N°13 - Mai 2024

INFOS EVENEMENTS

La FDC 35 fête ses 100 ans : rendez-vous dans 1 mois !



 Le compte à rebours est lancé !

Découvrez les premiers participants de notre centenaire qui aura lieu dans 1 mois !

A très bientôt pour découvrir la suite du programme ... ! 🎉



INFO FDC

2024 / 2025 : la saison est lancée

A compter du 28 mai 2024, vous allez recevoir votre résultat d'attribution plan de chasse / gestion accompagné de votre facture pour la saison 2024-2025.

Un explicatif détaillé sera joint afin de comprendre votre facture.

Les bracelets seront à disposition à l'accueil de la FDC 35 **UNIQUEMENT à partir du jeudi 30 mai 2024.**

Rappels :

Bracelet : participation pour chaque dispositif de marquage de grand gibier de **couleur rose** pour les sanglier et de **couleur jaune** pour les chevreuils et cerfs.

Mise en place de la mutualisation* dans le cadre du plan de gestion sanglier uniquement : **les bracelets pourront être mutualisés pour des territoires limitrophes.**

ATTENTION : si mutualisation, obligation de l'indiquer sur la carte T.

Mutualisation* : deux territoires limitrophes ont la possibilité de se prêter un / ou plusieurs bracelets si besoin (*sous réserve que les deux territoires disposent de bracelets sanglier*).

Chaque bracelet attribué est facturé selon un montant voté par l'assemblée générale :

- Sanglier fixé à **40 €** (10 € pour – de 25kg), remplacement des bracelets non utilisés **si rendus avant le 15 avril 2025 (date indiquée sur l'arrêté de modalités sanglier)**
- Chevreuil fixé à **30 €**
- Cerf adulte (CEM, CEM1) et Biche fixés à **250 €** Jeune (mâle et femelle) de moins d'un an fixé à **150 €**



NOUVEAUTE 2024 : votre espace adhérent en ligne

Comme évoqué lors de l'Assemblée Générale 2024, la dématérialisation des différents documents va s'accroître progressivement à la FDC 35.

La facture de votre adhésion plan de chasse et plan de gestion grand gibier est donc la dernière sous format papier.

Dorénavant et à compter du **24 mai 2024**, toutes vos factures seront téléchargeables sur votre espace adhérent territoire sur fdc35.com (plateforme demande de plan de chasse, carte T etc..).



Tutoriel connexion et récupération facture

Plan de chasse lièvre : retour des demandes pour le 1er juin 2024 !



Votre demande de **plan de chasse lièvre** vous a été envoyée par courrier !

Vous pouvez également la télécharger sur notre site internet !

ATTENTION : elle doit être renvoyée par courrier ou par mail pour le **1er juin 2024**.

**DEMANDE DE
PLAN DE CHASSE
LIEVRE**
DISPONIBLE EN LIGNE

A RETOURNER PAR COURRIER OU PAR MAIL
POUR LE 1ER JUIN DERNIER DELAI

[Je télécharge le
formulaire](#)



Evolution des prélèvements du lièvre dans le département d'Ille et Vilaine

La biologie de la reproduction du lièvre est particulière : taille de portée réduite (1 à 3 levrauts généralement), un intervalle de temps entre deux portées de 38 jours en moyenne et une saison de reproduction allant de février à fin octobre.

Sur une période de six mois, une femelle aura en moyenne cinq portées et une production d'environ 13 jeunes.

Le succès de reproduction du lièvre dans notre département reste médiocre. L'analyse des cristallins, réalisée depuis 2005 sur plusieurs Groupements d'Intérêt Cynégétique (G.I.C.), montre qu'il y a seulement environ un jeune par adulte au tableau de chasse, alors que normalement il devrait y avoir deux jeunes par adulte. [...]



[Je lis l'article complet](#)

Ouverture du guichet unique en ligne à partir du 5 juin 2024

Fédération Nationale des Chasseurs

LA VALIDATION EN LIGNE FAIT PEAU NEUVE

PREMIÈRE CONNEXION

UNE NOUVELLE FAÇON DE SE CONNECTER

QUE DEVEZ-VOUS FAIRE À PARTIR DU 4 JUIN 2024 ?

- Comme à votre habitude, allez sur le site internet de votre fédération pour valider votre permis en ligne
- Sur la nouvelle page, cliquez sur "S'inscrire maintenant" et suivez les instructions
- Si besoin, visionnez cette courte vidéo explicative



SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÉDER À LA VIDÉO

Nouveau chasseur ? Rapprochez-vous de votre fédération

Fédération Nationale des Chasseurs

LA VALIDATION DU PERMIS EN LIGNE en 2 étapes

À PARTIR DU 4 JUIN

1ère étape

Ouverture du site de validation en ligne et inscription (création du compte).

Scannez le QR CODE pour voir comment créer son compte !



2ème étape

Vous êtes déjà inscrit ? Si vous le souhaitez, prenez votre nouvelle validation pour la saison 2024-2025.

Scannez le QR CODE pour voir comment prendre une validation !



Tutoriel : inscription en ligne

Tutoriel : prendre sa validation en ligne

A compter de mi-mai 2024, vous allez recevoir votre bon de commande pour le renouvellement de la validation du permis de chasser, saison 2024-2025.

Vous pouvez désormais nous le transmettre par courrier accompagné du règlement par chèque libellé à l'ordre de la « REGIE FDC 35 ».

Si vous avez omis de rendre votre carnet bécasse, vous pouvez alors le joindre avec.

Attention: toutes personnes ayant transmis son adresse mail à la FDC35 recevra son bon de commande **UNIQUEMENT par mail et non par courrier.**

Cependant, nous débuterons la saisie des validations seulement à partir du 5 juin et l'ouverture du site sera également à cette date.

RECAP TARIFS :

Validation départementale 35 sans assurance : **150 €**

Validation départementale 35 avec assurance : **171€**

Validation nationale sans assurance : **222.05 €**

Validation nationale avec assurance : **243.05 €**

DEMANDE de VALIDATION du PERMIS de CHASSER

Campagne de chasse 2024/2025

Ministère de l'Écologie, du Climat et de la Transition

Numéro d'identification :

Cadre réservé à la Fédération des chasseurs DILLE ET VILAINE

Relevés du permis de chasser :

Drogue Doublette de l'OFB/ONCS Document étranger Certificat d'écoulement de carapace

Numéro :

Délivré le :

Page n° : Préfecture de : OFB/ONCS Pays :

Département de délivrance :

Dans le cas d'un duplicata délivré par l'OFB/ONCS (nouveaux permis au format carte bancaire), précisez les références du permis original :

N° : Délivré le :

Autorisations de chasser pour mineur et majeur en : Accordé par : Non Mineur Totaux Japs des toulousains

NOM - Prénom : Prénom :

Date de naissance :

Contacts : Tel : Mobile : Mail :

SPECIMEN

Contenu : Compléter, si nécessaire, les informations inscrites sur la demande de validation (à valider sur le bon de commande (ou vers) la fédération pour chasser sur tout le territoire français) et joindre, pour chasser en Ile et Vilaine et dans les territoires de chasse obtenus par le même moyen, pour leur partie cartographique étudiée dans les départements limitrophes.

Assurance : S'inscrire une assurance chasse dans la compagnie de votre choix est OBLIGATOIRE. Attention : Et la police jointe pour la RC Auto prélever par la FDC35. Les autres carnets/indemnités ne sont possibles que sous condition d'avoir préalablement souscrit à la RC de Base FDC35. Pour plus d'informations, téléphonez au 03 59 39 29 29

Cocher obligatoirement une case si vous souhaitez chasser la bécasse

Signer impérativement votre demande de validation

Payer par chèque à l'ordre de « REGIE FDC35 »

Aucune validation de permis ne sera délivrée à l'accueil avant mi-septembre

BIEN VÉRIFIER LE MONTANT DE VOTRE CHEQUE (en lettres et en chiffres) LE RENVOI DE VOTRE DOSSIER

Les SIGNATURES de votre chèque et bon de commande

Avant renvoi de votre dossier

Envoyer votre bon de commande à : REGIE FDC35 - BEAUREGARD - 35030 SAINT SYMPHORIEN

Plus d'infos sur la validation

Le baguage des colombidés prend un nouveau virage

Depuis une dizaine d'années, le réseau de baguage des colombidés travaille pour améliorer les connaissances sur les pigeons et les tourterelles. La grande famille des chasseurs nous a permis de baguer beaucoup d'oiseaux à proximité d'habitations ou de bâtiments agricoles. Le premier objectif est atteint, il faut désormais analyser toutes ces données.

A partir de 2024, nous devons relever un nouveau défi :

Baguer des pigeons et des tourterelles des bois qui se trouvent dans le bocage, à plus de 100m des habitations.

Cette tâche s'avère beaucoup plus compliquée que la précédente. En effet, au niveau national, cette catégorie ne représentait que 5 % des oiseaux bagués ces dernières années !

Nous profitons de cette FedNew's pour vous solliciter.

Merci d'ouvrir l'œil lors de vos sorties en campagne. Si vous observez des nids de pigeons ou de tourterelles des bois, **dans le bocage**, merci de nous en informer, nous pourrions alors nous déplacer pour venir les baguer.

Pour défendre notre passion, nous comptons sur vous !

Nous devons avoir des résultats indiscutables et le baguage permet cette approche scientifique.



Vous pouvez joindre nos techniciens pour leur signaler les nids :

D.TANNOUX :
06 89 30 62 25

C.MANGEARD :
06 85 23 48 96

P.BAUDRON :
06 07 16 42 77

Merci d'avance et à bientôt !

Agenda formations

PIEGEAGE :

Formation sur 2 jours, les **7 et 8 Juin 2024** au siège de la FDC

PERMIS DE CHASSER :

Tout dossier reçu à ce jour : formation courant

GARDE CHASSE PARTICULIER :

septembre 2024 et
examen en octobre 2024.

Formation du **16 au 18**
octobre

[Je m'inscris](#)

[Je m'inscris](#)

[Je m'inscris](#)



[Je consulte le catalogue de
formations](#)

CATALOGUE
FORMATIONS
2024



Inscrivez-vous pour l'animation sur la vie aquatique du Marais !

Marais Noir de St-Coulban Sa vie aquatique...

Venez découvrir les différents milieux aquatiques
et la gestion hydraulique du Marais

Détermination d'amphibiens (grenouilles), insectes
aquatiques, odonates (libellules) et flore aquatique

Réservation obligatoire par mail :
m.georgeault@fdc35.com

Samedi **25 mai**
à 10h



Ferme de Boulienne
35430 ST PERE MARC EN POULET

GRATUIT
Places
limitées



Contact

MIRADORS DE BATTUE

Bientôt disponible à la FDC



Caractéristiques :

- Pin traité classe IV
- Hauteur du plancher : 1,50 m
- Hauteur du garde-corps : 1 m

Fourni avec visserie complète et plan de montage.

75 € l'unité

Vous êtes intéressé ? N'hésitez pas à faire une pré-commande auprès de Franck DROUYER au :

06.80.20.31.26 ou f.drouyer@fdc35.com

Je précommande

JEU CONCOURS

GAME FAIR : 14-15-16 JUIN 2024

Tentez de remporter vos places !

Le Game Fair en Loir et Cher vous tente ?

En partenariat avec le Game Fair - Salon de la chasse , nous lançons un concours afin d'offrir **2 places** pour une journée au GAME FAIR !

Date du salon : 14 au 16 juin 2024.
📍 Lamotte Beuvron - Sologne

Pour participer, c'est simple !

Il faut :

- Être abonné au compte Facebook :
- Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
- Liker la publication Facebook
- Commenter la publication en invitant un maximum d'amis

(un commentaire = un ami donc plus de chance d'être tiré au sort)

BONUS : partagez ce concours !

🍀 Bonne chance à tous !



Je tente ma chance !

Idée recette

NOUVELLE RECETTE



Pizza au jambon fumé de Sanglier sauvage

NEMROD
Le sauvage français

Source : Nemrod.co



NEMROD
Le sauvage français

Pizza au jambon fumé de Sanglier sauvage

Pour la pâte à pizza :

- 300 g de farine
- 20 g de sel
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1 sachet de levure

Pour la garniture :

- 50 cl de sauce tomate
- 2 Mozzarella
- 100g de Tomates confites
- 50g d'olives noires
- Du basilic frais
- 150g de Jambon fumé et séché de sanglier sauvage

PRÉPARATION :

Étape 1 : Dans un saladier, versez la farine, le sel et ajoutez l'huile d'olive. Diluez le sachet de levure de boulangerie dans un petit verre d'eau chaude. Versez le tout dans le bol et pétrissez jusqu'à obtention d'une boule. Enfarinez cette boule et couvrez-la d'un torchon. Il faut la laisser lever pendant 30 min à une heure dans un endroit tempéré.

Étape 2 : Étalez la pâte et disposez-la sur du papier sulfurisé.

Étape 3 : Commencez par couvrir votre pâte de sauce tomate, puis disposez votre garniture (sauf le basilic frais à garder pour la fin !)

Étape 4 : Faites cuire 20 à 30 minutes à 210°C (thermostat 7) au four et hop c'est prêt pour être décoré de basilic et dégusté !



[Je regarde la recette](#)

Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine

Lieu-dit Beauregard 35630 Saint Symphorien

02.99.45.50.20
fdc35@fdc35.com

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

La FED'NEWS vous a plu ? Alors n'hésitez pas à la partager !



© 2024 FDC35. All right reserved. Tous droits réservés
Newsletter réalisée par la FDC35 - Photographie © D.GEST // Photographie © C.AUBRY



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)